



Livraison canapé avec défaut et retard livraison

Par **sandy150**, le **09/08/2010** à **21:36**

Bonjour,

J'ai acheté un canapé, avec un acompte de 1000 €, qui devait être livré dans les 3 mois. Ainsi pratiquement juste 3 mois après la commande le canapé est livré. Cependant, le canapé présentait des défauts (coupure sur le dessus et trace blanche sur le cuir). Le canapé a donc été rapporté le même jour. Maintenant cela fait 5 mois que nous avons commandé et nous attendons toujours le canapé. Pouvons nous annuler la commande avec remboursement de l'acompte?

Vous remerciant pour vos réponses

Par **LeKingDu51**, le **10/08/2010** à **22:49**

Bonjour,

Je vous conseille de leur adresser une lettre de mise en demeure dans un premier temps dans laquelle vous indiquerez après un bref rappel de la situation que vous exigez la livraison du canapé ou que, faute de livraison dans un délai de 15 jours vous annulerez la commande et demanderez des dommages intérêts en réparation du préjudice subi.

Vous pourrez ensuite demander la nullité de la vente devant la Juridiction de proximité en invoquant le défaut de livraison.

Vous pourrez bien évidemment revenir poster à chaque étape pour demander de plus amples

informations

Cdlt